

Monsieur le Directeur Académique,  
Mesdames et Messieurs les membres du CSA-SD,

Ce CSA s'ouvre dans des conditions inédites pour nos collègues de l'Éducation Nationale. L'arrivée en tête du RN aux élections européennes du 9 juin a été un coup de massue pour tou-tes. L'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale et l'organisation d'élection anticipées ont rendu la période particulièrement instable et inquiétante. La constitution d'un Nouveau Front Populaire dont la FSU a soutenu le programme et les candidatures qui le portaient ainsi que d'un front républicain pour faire barrage au RN a permis d'éloigner le spectre d'une France dirigée par le RN. Néanmoins, l'extrême droite est plus que jamais présente en France avec 143 députés. La FSU continuera dans les mois et les années à venir à combattre ce parti aux idées racistes, LGBTIphobes et anti-féministe en promouvant la défense des libertés démocratiques, l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi qu'une école égalitaire et émancipatrice.

Dans l'immédiat, la FSU exige que des mesures d'urgence soient prises afin de répondre aux attentes qui se sont massivement exprimées dans les urnes : augmentation des salaires et des pensions, abrogation de la réforme des retraites, de l'assurance chômage, de la loi de Transformation de la Fonction publique et de la loi Immigration. Dans l'Éducation, les mesures choc des savoirs, la réforme de la formation initiale des enseignant-es et celle des lycées professionnels doivent être abandonnées et Parcoursup doit être abrogé en lien avec la création de places dans les universités.

Ces élections ont aussi été marquées par un regain de participation. Il est impératif que ce qui a été majoritairement exprimé soit entendu et respecté : le barrage à l'extrême droite et l'urgence de mesures de justice sociale portées dans le programme du Nouveau Front populaire.

Emmanuel Macron porte déjà une lourde responsabilité dans la crise démocratique actuelle, notamment par son refus de retirer sa réforme des retraites au printemps dernier. Il ne doit pas aggraver cette crise et doit au contraire prendre en compte le résultat de ce vote.

En ce sens la FSU est inquiète car le ministère poursuit sa politique éducative sans prendre en compte les résultats législatifs. La ministre a annoncé la mise en place du choc des savoirs, poursuit son passage en force concernant la réforme de la formation initiale. Après un déni règlementaire va-t-on assister à un déni de démocratie ? La circulaire de rentrée fait référence aux nouveaux programmes et à la labellisation des manuels dont les décrets d'application ne sont pas publiés.

Dans notre département, l'année scolaire 2023-2024 a été marquée par la mobilisation pour un plan d'urgence 93 et contre le choc des savoirs.

Au regard des résultats aux 5 concours de recrutement, près de 45 % des postes ne sont pas pourvus dans l'académie de Créteil, il est urgent de prendre des mesures concrètes pour inverser cette tendance et rendre attractif notre métier.

Suite aux élections législatives, le rôle du syndicat est de continuer à peser sur les décisions politiques en toute indépendance. La FSU-SNUipp sera mobilisée dès le mois de septembre. Elle appelle à une non-passation des évaluations nationales du CP au CM2 et exige une politique à la hauteur des enjeux d'une école publique ambitieuse pour les élèves et respectueuse des personnels.

Le CSA-A du 9 juillet présentait les LDG carrières (Hors classe et classe ex notamment). Lors d'un groupe de travail à la DSDEN, la FSU-SNUipp 93 avait dénoncé les nouvelles modalités pour l'accès à la classe exceptionnelle puisque seul l'avis de l'IEN est pris en compte ce qui permet des décisions du fait du prince ou de la princesse. Malheureusement ce que nous avions pressenti se révèle au moins dans quatre circonscriptions où certaines motivations de l'avis défavorable relève plus du règlement de compte que de l'appréciation de la valeur professionnelle de l'ensemble de la carrière des collègues.

Nous vous remercions de votre attention